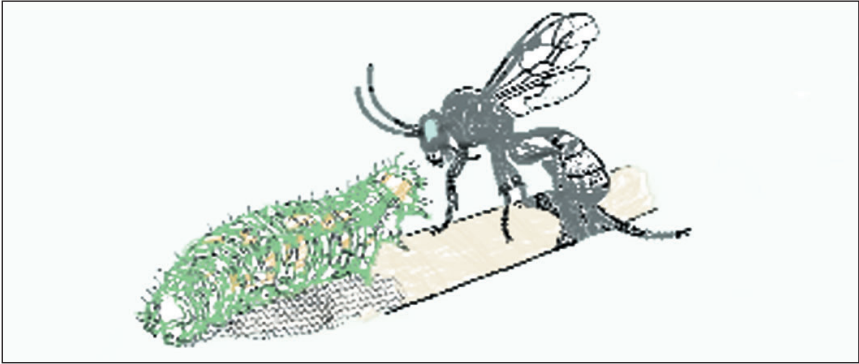




LA LUTTE INTEGREE EN AFRIQUE DU NORD



Introduction

Les pertes dues aux parasites et maladies bactériennes et virales sont évaluées à plus de 25 pour cent de la production régionale nord africaine. Jusqu'à présent, on a privilégié l'utilisation des pesticides chimiques et autres drogues, mais ceux-ci sont extrêmement coûteux et comportent des impacts graves sur la santé et sur l'environnement. La meilleure façon d'améliorer la production tout en limitant les coûts et en préservant l'environnement consiste à pratiquer une approche qui tient compte de plusieurs réalités telles que le fait que la population des ravageurs ne reste pas stable en importance. Elle présente parfois de fortes fluctuations dont les maxima sont plus ou moins espacées

dans le temps. La période séparant les seuils les plus bas appelée gradation se divise elle-même en 3 phases pré ou progradation, culmination, post gradation. Il faut préciser que les monocultures généralisées par l'Homme ont facilité le rapprochement des culminations. Cela a rendu les équilibres biologiques très précaires ce qui justifie une approche plus efficace à long terme que nous appellerons approche intégrée.

Qu'est ce que l'approche intégrée ?

C'est l'action d'organiser un système de telle sorte qu'il y ait une complémentarité des activités des différentes composantes du système en tenant compte des capacités actuelles du capital naturel et de celles réservées aux générations futures. En matière de lutte intégrée celle-ci suppose, donc, que l'on tienne compte d'une part des équilibres entre le parasite cible et son prédateur et d'autre part, des objectifs à atteindre à long terme en matière de productivité, la lutte intégrée devant respecter certains seuils en-deçà desquels les équilibres sont rompus.

Qu'est ce que la lutte intégrée ?

La lutte intégrée est une méthode décisionnelle qui a recours à toutes les techniques nécessaires pour réduire les populations de ravageurs de façon efficace et économique, tout en respectant l'environnement. Si elle peut être entreprise à l'échelle d'un pays, sa réalisation à l'échelle de la région nord africaine aura un meilleur impact sur la préservation de l'environnement et assurera une meilleure efficacité dans la lutte contre les maladies et les ravageurs. Elle consistera à combiner les moyens de lutte biologique, la sélection d'espèces résistantes et l'application de méthodes agricoles appropriées.

La lutte intégrée comporte les éléments suivants :

- identifier les maladies et ravageurs potentiels ;
- dépister les ravageurs et les organismes utiles, les dommages causés par les ravageurs et les conditions environnementales ;
- utiliser les seuils d'intervention pour décider des mesures de lutte à prendre ;
- gérer les écosystèmes dans le but d'empêcher les organismes vivants de devenir des organismes nuisibles ;
- réduire les populations de ravageurs à des niveaux acceptables en utilisant des stratégies qui combinent des méthodes de lutte biologique ; culturale, mécanique, et, si nécessaire, chimique ;
- évaluer les conséquences et l'efficacité des stratégies de lutte contre les ravageurs.

Comment réaliser la lutte intégrée ?

Un Comité intergouvernemental formé d'experts en matière de lutte intégrée renforcé par un groupe représentant les ONG aura pour mandat d'aider à la coordination, à la mise sur pied et à la promotion de la lutte intégrée dans les pays de la région.

Le Comité répondra aux demandes et aux recommandations identifiées par les chercheurs et pourra relever des structures régionale et nationale telles que les Ministères de l'Agriculture et de l'Environnement.

Quel est le rôle du Comité ?

- mettre sur pied la stratégie nationale et régionale pour la recherche en lutte intégrée et le transfert technologique ;
- identifier les besoins pour la recherche en lutte intégrée et le transfert technologique et leur donner la priorité ;
- faciliter les échanges d'information en matière de lutte intégrée ;

- établir des lignes directrices pour évaluer la mise en oeuvre et la progression des méthodes de lutte intégrée ;
- consulter les intervenants qui ont à mettre en place des mesures de lutte intégrée ;
- favoriser la collaboration entre les organismes du secteur public qui répondent aux besoins de recherche en lutte intégrée et au transfert technologique ;
- promouvoir les technologies de remplacement en lutte anti-parasitaire comme faisant partie de la lutte intégrée ;
- organiser des colloques, des conférences et des réunions sur la lutte intégrée d'un bout à l'autre de la région ;
- aider à la recherche de financement pour promouvoir et faire avancer la lutte intégrée ;
- communiquer les résultats de la recherche en lutte intégrée en publiant le rapport de recherche sur la lutte intégrée.

Avantages de la lutte intégrée

Les avantages sont nombreux dont, entre autres le fait qu'elle :

- améliore la conservation des eaux et des sols ;
- protège les écosystèmes et les habitats naturels ;
- assure une agriculture durable ;
- minimise les impacts négatifs sur l'environnement ;
- concrétise l'utilisation durable des biotechnologies ;
- assure l'élaboration de méthodes sûres et efficaces de lutte contre les insectes vecteurs de maladies en particulier ceux qui sont résistants aux pesticides, tout en épargnant leurs prédateurs ;
- réduit les coûts.

Auteur : Mohamed Ali ABROUGUI

Coordinateur National : Ali MTIMET

Association Tunisienne Pour la Protection de la Nature et de l'Environnement

12 Rue Tantaoui El Jawhari El Omrane 1005 Tunis.

Tél : (216-1) 28 81 41 - Fax : (216-1) 79 72 95

E-Mail : Mohamedali.Abrougui@atpne.nrnt.tn



Coordinateur Régional : Abdelhamid BELEMLIH

Société Protectrice des Animaux et de la Nature «SPANNA» 41, Résidence Zohra, Harhoura

12 000 Témara - Maroc - Tél : (212-7) 74 72 09 - Fax : (212-7) 74 74 93 - E-mail : spanna@mtds.net.ma